

Maladies chroniques et maintien en emploi



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b006



14 h
19.20 juin



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Animée par un médecin du travail, consultant en maintien en emploi, cette formation précise les rôles du médecin et de l'équipe pluridisciplinaire, ainsi que les outils et partenaires à mobiliser dans le cadre des pathologies chroniques.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les maladies chroniques les plus fréquemment rencontrées et déterminer leur impact sur le travail.
- Définir le rôle du médecin du travail et de l'équipe pluridisciplinaire dans la PDP et le MEE des travailleurs souffrants de maladies chroniques.
- Utiliser des méthodes et outils pour mobiliser le salarié et développer le travail en réseau (entretien motivationnel notamment).
- Conseiller et accompagner l'entreprise, le collectif de travail.

Programme

- Pourquoi s'intéresser aux maladies chroniques au travail ?
 - Les données à partager : identifier les maladies chroniques les plus fréquentes.
 - Les enjeux : impact de la maladie sur la capacité de travail, impact du travail comme source d'amélioration de la santé qui a été altérée.
 - Les contraintes du travail pouvant révéler ou aggraver la maladie.
- Rappel des fondamentaux de la PDP. Les étapes à franchir pour le maintien en emploi.
- Rôle du SPST :
 - Aspects réglementaires (loi du 2 août 2021).
 - Actions lors des actions sur le milieu de travail.
 - Actions lors du suivi médical.
- Focus sur l'entretien motivationnel, la relation d'aide et la promotion de la santé et de la prévention.
- Rappel des outils et aides pour le MEE en cas de maladie chronique.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Partage de pratique et mise en situation. Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

En intra, cette formation peut être complétée d'une journée en distanciel 3 mois après afin de faire part du retour d'expérience des stagiaires :

- Disposer d'un indicateur de risque pour le MEE en routine.
- Faire en sorte que le salarié soit acteur par une augmentation des visites à sa demande.
- Faire en sorte que l'employeur soit acteur de la PDP par une augmentation des visites à sa demande et des demandes d'intervention dans son entreprise.
- Retour sur la mise en place d'une cellule interne de PDP efficiente.